



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

Administration de la gestion de l'eau

Direction  
Référence : EAU-AUT-23-0906  
Dossier suivi par : Service autorisations - VDO  
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Adm. communale de Pétange  
Secrétariat général

21 MARS 2024

cr°

Administration communale de  
Pétange  
Place J.-F. Kennedy  
L-4760 Pétange

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage final Art. 24 §2



|              |   |
|--------------|---|
| Requérant(s) | Administration de la gestion de l'eau - Service projets et entretien - région Sud |
| Objet        | Travaux d'entretien sur différents emplacements du cours d'eau «Chiers» à Pétange |
| Localité(s)  | Pétange   |
| Commune(s)   | Pétange   |

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

19.03.2024

Christian Reuter

Service autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés